AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP19-6-84257...

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE

(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction
Départementale de l'Agriculture
à Châlons-sur-Marne

Bulletin n° 17 — 11 juin 1974

ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelures du pommier et du poirier :

Bien que la maladie soit inexistante dans la plupart des vergers et que les captures d'ascospores aient été nulles durant les pluies du 7 au 10 juin, il y a lieu de maintenir une protection du verger jusqu'à la fin de juin, avant d'espacer les traitements. Tenir compte de la date de la dernière protection, des pluies précitées et de la rémanence des fongicides utilisés.

Carpocapse des pommes :

La pointe des vols enregistrés en élevage et en nature se situe entre le 2 et 6 juin. Des pontes ont été déposées et contrôlées depuis le 5 juin. Une première protection des arbres devra être réalisée à partir du 16 juin.

Araignées Rouges :

Dans les vergers où cet acarien est présent, mais n'a pas jusqu'ici justifié de traitement, surveiller les arbres et n'intervenir que si une partie du feuillage présente des symptômes nets de dégâts ; à notre avis cette éventuelle intervention ne se situerait qu'en début juillet, si les acariens se multipliaient en grand nombre.

Pucerons noirs sur griotte :

Seule l'existence de nombreuses colonies justifie une intervention ; tenir compte dans ce cas, du délai d'emploi de l'aphicide utilisé, en fonction de la date présumée de cueillette

GRANDE CULTURE

Mildiou de la pomme de terre :

Il est conseillé de réaliser pour le 20 juin un traitement fongicide sur toutes les cultures de pommes de terre au feuillage sensible à la maladie.

Les variétés féculières à feuillage relativement resistant au mildiou ne sont pas intéressées par ce traitement.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

H. de MEIRLEIRE

A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire Champagne,

J. DELATTRE.

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P59